

Module de conseil SUPPLY

BPIFRANCE

Présentation du dispositif

Le module Rebond Supply, opéré par le binôme formé d'un Responsable Conseil Bpifrance et d'un(e) des consultant(e)s indépendant(e)s du vivier Bpifrance a pour objectifs :

- de sécuriser les équipes en production,
- de connaître l'état des clients et des fournisseurs,
- de répondre aux ruptures d'approvisionnement.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Ce module s'adresse aux PME clientes ou non clientes de Bpifrance, répondant à la définition européenne, à partir de 2 M€ de chiffres d'affaires sur un bilan de 12 mois, employant au minimum 10 salariés ou bien ETI clientes ou non clientes de Bpifrance. A l'exclusion des entreprises en difficulté.

Mais aussi à toute entreprise industrielle ou entreprise disposant de biens d'équipements et de stocks dont une part du personnel exerce une activité opérationnelle assimilable à de la production et/ou à de la logistique. A l'exclusion des entreprises en difficulté.

Peuvent également en bénéficier les PME ayant intégré un Accélérateur dans le cadre du programme.

Pour quel projet ?

— Présentation des opérations

Le Module de conseil SUPPLY propose un diagnostic du mode de pilotage de la production pour adapter les pratiques à la nouvelle demande des clients et une feuille de route court terme et moyen terme des actions à mener pour améliorer la performance et la résilience de l'organisation Supply Chain, avec un accompagnement opérationnel sur les premiers chantiers court-terme.

Les équipes de l'entreprise seront mobilisées 5 ou 10 jours en fonction de la taille de l'entreprise, sur 4 à 10 semaines.

À l'issue de la mission, l'entreprise disposera d'un radar de maturité, d'un tableau de bord de suivi de l'activité (suivi clients et fournisseurs) et d'un mode de planification de la production en boucle courte et un plan d'actions priorisé et cadencé dans le temps.

A la clef :

- un travail opérationnel avec un tableau de bord pour planifier la production avec les ressources humaines et

- matérielles disponibles,
- un mode de pilotage de la production adapté à la nouvelle demande des clients.

Bpifrance a développé 2 autres modules de conseil :

- "Module de conseil 360 Rebond": "/aide/WJMPGSwMDA4v/bpifrance/module-de-conseil-360-rebond.html",
- "Module de conseil Cash BFR": "/aide/WHkPGSwMDA4v/bpifrance/module-de-conseil-cash-bfr.html".

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Bpifrance et l'Etat financent 50% des coûts de la mission de conseil.

La tarification est en fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise :

- de 2 à 10 M€ : un reste à charge de l'entreprise après subvention déduite de 2 000 € HT, pour 5 jours hommes,
- à partir de 10 M€ : un reste à charge de l'entreprise après subvention de 4 000 € HT, pour 10 jours hommes.

Ces prix s'appliquent dans la limite des stocks disponibles et jusqu'à 3 modules de conseil consommés.

Organisme

BPIFRANCE

- **Accès aux contacts locaux de Bpifrance**
Web : www.bpifrance.fr